

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

RÉACTION DU PRINCIPE CATHOLIQUE SUR LES DOCTRINES DU PROTESTANTISME ALLEMAND.

Tandis que, d'une part, le rationalisme, engendré par la théorie du libre examen, en matière de révélation et de foi, s'apaise, d'une main infatigable, le protestantisme allemand, d'autre part, il se manifeste, parmi les théologiens de cette communion, qui travaillent au maintien des principes fondamentaux du christianisme, une tendance à laquelle on pourrait reconnaître une sorte d'analogie avec les premières idées qui, en Angleterre, ont donné naissance au puseïsme. Ces efforts, bien moins étendus et jusqu'ici beaucoup moins féconds en résultats que ceux de l'école rationaliste, n'en sont pas moins dignes des regards de l'observateur, et c'est ce motif qui nous détermine à tirer nos preuves de ce que nous venons d'avancer, de deux discours récemment descendus de chaires protestantes, et bientôt après livrés au public par la voie de l'impression.

Le docteur Claus Havins, pasteur à Kiel, ayant pris pour sujet de plusieurs sermons successifs l'infailibilité notoriété de l'Eglise protestante, examina, dans le cinquième de ses sermons, les rapports de l'Eglise avec la Bible, et, dans la seconde partie de ce sermon, il établit ainsi la proposition anti-protestante : que l'Eglise possède et conserve la véritable intelligence des Ecritures.

« Si, dit le pasteur, la parole, le discours oral, sont exposés à de si fréquents mésentendus, comme vous-mêmes l'éprouvez souvent, que sera-ce d'un livre d'une haute antiquité, écrit en une langue que nous appelons morte, et qui renferme incontestablement des passages de difficile entente ? N'est-ce pas de la bouche même d'un apôtre que nous apprenons qu'il se trouve dans les écrits d'un autre apôtre quelques choses difficiles à comprendre ? Voyez donc s'il y a quelque chose d'étonnant si, lisant la Bible, l'un y découvre telle chose, et l'autre telle autre, tous deux prétendent en avoir la même intelligence ! Ne nous arrêtons pas à considérer comment des hommes insensés ou corrompus, trouvent, les uns dans leur intelligence, les autres dans leur cœur des maximes folles ou scélérates tirées de la Bible. Les égaremens sont de tous les temps. Mais jetons les yeux sur les nombreux partis opposés l'un à l'autre et qui s'appellent des Eglises. Tous se présentent, la même Bible à la main, mais se combattant dans son interprétation, se contredisant sur le sens dans lequel tel ou tel texte doit être entendu, offrant des contradictions non moins absolues que celles du oui et du non ! Amis ! où donc trouver, sur ces points quelque sécurité ? Oh ! ne disons pas avec l'Eglise catholique, qui dit et s'en vante hautement envers et contre l'Eglise évangélique : dans ces cas, nous nous en rapportons à un homme, et nous acceptons ce qu'il décide sur le sens dans lequel doit être entendu tel ou tel autre texte des Ecritures ! Sans doute, le jugement d'un homme versé dans les Ecritures, capable de jugement et rempli de piété, est d'un grand poids dans des contestations de cette nature ; mais il n'en est moins faillible, accessible à l'erreur, à quelque hauteur que son mérite l'ait élevé. Qui donc nous donnera et maintiendra parmi nous le véritable sens des Ecritures ? C'est l'Eglise, c'est la communauté des fidèles, fondée par Jésus-Christ et remplie par lui-même de son esprit, qui induit en toute vérité ; l'Eglise qui elle-même participe à cet esprit, qui s'y est glorieusement manifesté dès l'origine ; l'Eglise qui jamais ne fut abandonnée du Seigneur, comme les témoignages en subsistent en tous lieux. C'est à elle que nous déférons la décision du sens propre et véritable de chaque parole en litige. Nous lui obéissons, et lorsqu'on nous surgit quelque opinion contraire, nous la retenons captive, tenant pour intelligence irréfutable des divines Ecritures tout ce que notre Eglise enseigne dans sa confession, et ce qu'elle conserve au moyen de ses institutions. »

Nous ne ferons sur ce discours si remarquable par l'hommage qu'il semble rendre au principe catholique, que deux simples réflexions qui auront pour objet ses inconséquences. La prétendue réforme s'est réécrite et se réécrit, comme on le voit encore, sur l'infailibilité doctrinale que l'Eglise catholique reconnaît dans son chef. La réforme, changeant insidieusement la question, la débat sous le rapport de la faillibilité naturelle à l'intelligence humaine, tandis que, par sa nature même, elle appartient uniquement et exclusivement à l'ordre surnaturel. Jamais l'Eglise catholique n'a pensé ni cru qu'un homme, du nom de Capellari, par exemple, soit né infailible ; mais elle croit, sur la parole divine, que Grégoire XVI, successeur de la primauté apostolique de Pierre, est aussi successeur de son autorité pastorale, et que, l'infailibilité doctrinale, rationnellement même, inséparable du suprême pas-

torat est et sera, jusqu'à la fin des siècles, la prérogative indéfectible de celui qui sera légitimement assis sur le siège de saint Pierre. Il ne peut donc être ici nullement question d'infailibilité naturelle, mais d'une infailibilité surnaturelle ; d'une infailibilité de délégation divine, traditionnelle et héréditaire en vertu de promesse divine, et il y a stupidité, ou mauvaise foi évidente à donner à la discussion une direction différente.

Le prédicant de Kiel accorde à son église la même prérogative d'infailibilité qu'il dénie au chef de l'ancienne Eglise ; comme si une réunion d'hommes individuellement faillibles pouvait devenir collectivement infailible ; proposition qui, appliquée à la science des nombres, reviendrait à dire que quelques millions de zéros, représentant la négation des membres, peuvent constituer une quantité positive. Cette Eglise infailible, toujours assistée de son glorieux fondateur et de son divin esprit (doctrines bien moins protestantes que catholiques), il l'appelle notre Eglise, sans expliquer si cette Eglise se compose de tous les protestants, dont il venait de dire qu'il s'engageait à écrire sur un de ses ongles tout ce qui forme encore leur croyance ; ou si, sous ce nom possessif, doit être entendue la seule Eglise luthérienne dont il est membre et pasteur. Dans le premier cas, il aurait à plaider la cause qu'il défend contre les autres communions protestantes qui sont loin de l'admettre ; dans tous les cas, ses prédications devraient s'adresser au chef même de la religion qu'il professe ; car le moine de Witthemberg, s'il vivait encore lancerait contre sa proposition plus de foudres qu'il n'en a prodiguées à ses compères en réformation.

Mais de quel front réclame-t-il l'assistance perpétuelle de Jésus-Christ et de l'Esprit Saint, assistance qu'il dit fondée sur les merveilles de l'origine de l'Eglise et sur des témoignages subsistans en tous lieux, comme un fait applicable à son fantôme d'Eglise ? Celle-ci ne date que de peu de siècles ; qui donc, avant cette époque, était appuyé de cette assistance divine ? l'Eglise catholique ; elle seule remonte chronologiquement à Jésus-Christ et à ses apôtres, et puisque, suivant la théorie protestante, elle est tombée dans l'abîme des erreurs jusqu'au crime d'idolâtrie, l'assistance divine était efficacité, ou elle était nulle. Dans aucun des deux cas, nous ne voyons sur quels arguments la soi-disant Eglise luthérienne pourrait en revendiquer l'héritage ; car là où le bien n'a jamais existé, et là où sa possession a péri, il ne saurait exister de droit d'héritage.

Mais tandis que le prédicant danois s'efforçait de rétablir, tant bien que mal, le dogme catholique de l'infailibilité autorité de l'Eglise, un prédicant prussien rendait, à Magdebourg, un hommage non moins éclatant au véritable évangélisme, qui est celui des catholiques. S'élevant avec un zèle indompté contre la théorie et la pratique du divorce, le pasteur Sintenis s'exprimait ainsi :

« O ! c'est là une chose qui fait peu d'honneur à notre Eglise protestante, en controverse sur cette matière avec l'Eglise catholique ? Celle-ci, sur ce point, a bien mieux que nous maintenu l'antique sainteté du lien conjugal ; car, lorsque la chose devient inévitable, elle prononce la séparation des époux, mais jamais elle ne leur permet un autre mariage. Comment nous autres protestants pourrions-nous, avec quelque droit, soutenir contre l'Eglise catholique l'honneur de n'admettre, comme mesure de notre foi et de notre morale, que les saintes Ecritures, tandis que, en matière de divorce, ce sont eux qui s'en tiennent à la parole de Jésus-Christ et de ses apôtres, et non pas nous ! »

Il serait plus que superflu de rien ajouter au passage de ce discours, que nous avons littéralement traduit, et que son auteur a fait imprimer, afin de le répandre avec une plus grande profusion. Dieu se plaît quelquefois à forcer, par des moyens qui nous demeurent inconnus, l'erreur à proclamer la vérité et à l'appuyer de son témoignage, afin sans doute que celui-ci pénètre plus avant dans les esprits que de funestes préjugés ont misérablement fascinés. Ce qu'il y a de piquant, c'est que ce discours apologétique de l'Eglise catholique a été débité dans l'ancienne cathédrale de Magdebourg, où se voit tracée en gros caractères cette curieuse inscription : EXPULSO ANTECHRISTO. 1567.

IMAGES MIRACULEUSES.

Nos lecteurs connaissent les prodiges, qui se sont accomplis en France à l'occasion de la Médaille miraculeuse et de l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires. Ils connaissent le prodige, encore plus éclatant, de la conversion de M. Ratisbonne, devenu subitement chrétien aux pieds de Marie dans

une des églises de Rome. Voici que des faits nouveaux, sur le caractère desquels nous ne prétendons rien préjuger, mais que nous constatons toutefois avec consolation, préoccupent le peuple romain de la bonté, de la miséricorde et de la toute puissance suppliante de la sainte Vierge.

Une première lettre, écrite de Rome, s'exprime ainsi :

« Le jour de la saint Pierre, un ouvrier maçon, qui s'était cassé les jambes en plusieurs endroits en tombant d'un échafaudage, et qui depuis quelque temps se traînait de madone en madone (1) avec ses béquilles, pour implorer sa guérison, s'arrêta devant une image de la sainte Vierge, placée sous un espère de hangar servant de passage, non loin du quartier des Juifs (2) Il se mit à prier la madone avec sa ferveur accoutumée. A la fin, se relevant : « C'en est assez, madone, dit-il, voilà assez longtemps que je vous adresse de tous les côtés mes prières ; tenez, voilà mes béquilles ; je n'en veux plus, je vous les laisse ; vous n'aurez pas le cœur de m'abandonner, de me laisser au milieu du chemin ; vous êtes trop bonne pour ne pas me venir en aide et de me donner les forces nécessaires pour m'en retourner. » A peine eut-il jeté ses béquilles aux pieds de la sainte Vierge, qu'il sentit dans tous ses membres une commotion, et fut à l'instant guéri, aussi ingambe qu'avant son accident. Aussitôt il se mit à crier miracle. Les gens du peuple, qui connaissaient ses infirmités et la ferveur de ses quotidiennes prières, se mirent alors à le porter en triomphe à sa maison. La nouvelle du prodige se répand dans tous les carrefours ; et voilà tous les estropiés, tous les boiteux, tous les aveugles, tous les infirmes, d'accourir auprès de la compatissante madone : en quelques instans la place est envahie et toutes les rues encombrées ; c'est à qui priera plus fort et fera de plus pathétiques instances. Pour remercier la bonne madone et se la concilier davantage, on apporte des tapisseries, des draperies ; on dresse un autel ; on le charge de cierges ; on fait tout autour de magnifiques décorations, d'éclatantes illuminations avec le chiffre de Marie. On dit que chacun des jours suivans de nouveaux miracles s'opèrent. Le mardi les cierges étaient si entassés aux pieds de la madone, que, la cire coulant, le feu se mit aux tentures. La consternation fut alors générale : c'est un spectacle des plus touchans. Le peuple craignait que la madone ne fut brûlée : alors il se mit à prier pour elle, à demander grâce pour elle, avec des accents de désespoir. Heureusement on parvint à éteindre l'incendie. Pour éviter de nouveaux accidens et les désordres que pouvait occasionner une telle affluence, on donna ordre de transporter l'image vénérée dans l'église voisine. Un secrétaire du vicariat fut chargé de ce soin ; bien qu'il s'y fût pris la nuit, à deux heures du matin, et qu'il fût escorté d'un détachement de dragons ; le peuple ne voulait pas qu'on enlevât sa madone. Depuis lors elle est dans l'église de Santa-Maria-del-Pianto. L'affluence continue toujours à être la même ; mais le bon ordre est rétabli ; des troupes stationnent dans le voisinage : on entre dans l'église par une porte, et on en sort par une autre ; les cierges doivent être déposés sur une table et ne sont dressés que par les sacristains. On se soucie de entourer la madone d'un beau cadre : le peuple s'est apaisé et a recommencé ses prières avec plus de ferveur. Les infirmes petits et grands sont rangés en face du sanctuaire, devant la foule qui les presse et ne s'écarte que pour laisser passer les malades que l'on apporte de temps en temps. On a beaucoup de peine à maintenir dans des mesures convenables les élans pieux de ce bon peuple romain. Les *Ave Maria* et les litanies ne sont pas récitées à trop haute voix ; mais par intervalle, par exemple le matin, pendant la messe, au moment de l'élévation, les malades ou leurs parens redoublent l'ardeur de leurs prières ; alors la foule fait chorus ; on n'entend plus que les mots *gracia di bonissima madonna*, qui échappent de la bouche des assistans. C'est surtout le soir que ces ferventes prières se multiplient, elles émeuvent beaucoup tout cœur chrétien ; on ne peut entrer là sans être profondément touché du spectacle d'un peuple si plein de foi, si pénétré de la bonté de Dieu envers les hommes, et l'on ne s'étonne nullement que le Seigneur se laisse fléchir et lui donne de temps à autre des preuves d'une miséricorde qu'il sait si bien apprécier. On a compté sur une table placée devant l'autel vingt béquilles : on dit que plusieurs aveugles ont également recouvré la vue, et que chaque jour il y a de nouveaux miracles. L'on ne saura véritablement ce qu'il faut croire de tout cela, que lorsque la commission de la Congrégation des Rites, nommée par le Pape, aura fait son enquête. Néanmoins plusieurs ecclésiastiques connus ont été témoins de l'accomplissement d'un miracle opéré sur un estropié : des Frères français des écoles chrétiennes ont vu aussi un prodige opéré devant eux, celui d'un aveugle qui a recouvré la vue. Il est impossible que dans tout cela il n'y ait pas du vrai. La translation solennelle de l'image de la sainte Vierge dans l'église Santa-Maria-del Pianto et Penquite ordonnée montrent déjà que c'est une affaire sérieuse ; le silence de l'autorité n'est qu'une preuve de sa prudence. »

Une autre lettre est ainsi conçue :

« Le 2 juillet, vers neuf heures du soir, j'étais avec Monseigneur et Mademoiselle, lorsque Dorothee entre tout ébahie, en disant : « Un grand miracle vient de s'opérer à la Madone du Ghetto, qui avait guéri, il y a quatre jours, le maçon estropié ; la petite fille de la lavandara (blanchisseuse) qui habite en bas, vient de marcher. » Vous avez dû remarquer cette enfant toujours devant le palais, appuyée sur deux béquilles. Elle était née

sans pouvoir se servir de ses pieds, dont les os, ainsi que ceux des jambes, étaient mous comme du chiffon et ne pouvaient la soutenir. Assise sur l'escalier, en attendant que sa mère rentrât, les domestiques lui dirent : « Va prier la madone qui a guéri le maçon. » Elle s'y rend, appuyée sur ses jambes de bois, dont elle se servait très-lentement. Arrivée devant la madone, elle dit son chapelet, les litanies, le *Salve* et les oraisons jaculatoires. A peine a-t-elle fini qu'une voix lui dit : « Laisse tes béquilles et va-t-en. » Elle se lève et se met à marcher pour la première fois.

« Depuis le premier miracle, il y avait beaucoup de cierges allumés devant le tableau de la vierge et beaucoup de monde y priant, qui à la vue d'un prodige semblable, firent retentir l'air de ces cris : Encore un miracle !... A l'instant la foule se presse de toutes parts, la troupe arrive, s'empare de l'enfant. On vient nous avertir ; nous courons sur les lieux. Impossible de décrire rien de semblable : les cris, les pleurs, les *Viva Maria!* se faisant entendre de toutes parts toutes les maisons instantanément illuminées, une musique improvisée, des chants d'allégresse... Ce peuple romain est inimitable, quand il s'agit d'amour et de reconnaissance envers la Mère de Dieu ; il n'y a pas de parole qui puisse rendre le jeu de ces physionomies regardant la madone amoureux, la suppliant tout haut de leur accorder à chacun la grâce qu'il sollicite... Un tel spectacle est capable d'émouvoir le cœur le plus endurci. Ne pouvant approcher ni de la madone, ni de l'enfant, nous rentrâmes, afin de l'attendre chez elle, où elle ne tarda pas à arriver, bien entendu sans ses béquilles, accompagnée de sa mère et des soldats. Dès qu'elle nous aperçut, elle vint se jeter dans nos bras, et nous raconta avec une simplicité charmante ce qui lui était arrivé. Ce qu'il y avait d'admirable, c'était cette pauvre mère qui s'éciait en sanglotant : *Madona mia*, je suis indigne d'une telle faveur ! J'étais si fortement impressionné de cette scène touchante, que je n'ai pu dormir. L'affluence a été si grande tous les jours, qu'à moins de nous faire écraser, il nous a été impossible de pénétrer sous l'arcade où est la vierge. »

Voici les détails d'une autre merveille du même genre opérée au collège de Fribourg, en Suisse, par la vertu de la robe du Sauveur approchée de la jambe malade d'un élève anglais du nom de Clifford.

Cet excellent jeune homme, fils de lord Clifford, si célèbre en qualité de défenseur de la religion catholique, dans le parlement et hors du parlement d'Angleterre, avait eu le malheur de se fouler grièvement un pied, le samedi, 22 avril dernier. Dès le surlendemain, il se manifesta en lui des symptômes d'une longue et douloureuse maladie ; la jambe tout entière était prodigieusement enflée ; elle était devenue extraordinairement sensible au moindre attouchement. Trois médecins de Fribourg, MM. Lonhamps (le même qui avait été si longtemps retenu au Paraguay par le défunt docteur Francia), Quéré et Lager, reconnurent que le système nerveux tout entier était profondément attaqué, et, en effet, de deux jours l'un, le malheureux adolescent souffrait tellement de crises nerveuses et violentes, que quatre hommes vigoureux suffisaient à peine pour le retenir sur sa couche de douleurs. Souvent, pendant la nuit, ses cris involontaires troublaient le repos de ses camarades. Comme, à raison de son excellent caractère, il était également chéri de ses maîtres et de ses condisciples, les uns et les autres ne cessaient de prier pour sa guérison. Le saint sacrifice était souvent offert à cette intention, et chaque jour ses condisciples y joignaient la récitation du *Memorare!* Tous les moyens humains avaient été mis en œuvre pour procurer au jeune malade au moins quelque soulagement, le docteur Mayor fut appelé de Lausanne, tandis que les premiers médecins de l'Angleterre étaient consultés par les parens du jeune infortuné, le tout sans succès, car nul n'avait pu même connaître ou définir la véritable nature de sa maladie.

Vers la fin de mai, l'on remarqua en lui, à onze heures du soir, les avant-coureurs d'une crise épouvantable. Cependant, et contre toute attente, le jeune homme tomba dans une sorte de sommeil léthargique, pendant lequel les ruisseaux de sueurs qui coulaient de son corps témoignaient seuls de la grandeur de ses souffrances. Au coup de minuit, il s'écria : Dieu merci ! tout est fini ! et il retomba immédiatement dans un sommeil parfaitement tranquille. Pendant cette heure terrible, il avait eu des songes effrayans, à la suite desquels la sainte Mère de Dieu l'avait assuré qu'il serait bientôt guéri. Depuis lors, les crises nerveuses avaient semblé se calmer ; mais sa jambe était tellement endolorie qu'on ne pouvait la toucher, même avec la barbe d'une plume, sans lui causer de vives douleurs.

Quelques jours plus tard, à sept heures et demie du matin, l'infirmier ayant observé les symptômes avant-coureurs d'une crise extrêmement violente, en fit avertir le père Recteur qui, à l'instant même, fit appeler les trois médecins. L'on étendit par terre des couvertures pour y coucher le patient et l'y fixer par de fortes courroies. Sur ces entrefaites était arrivée la nourrice du jeune homme, venue, dit-elle, pour fermer les yeux à son élève, ou pour le ramener, si cela était possible, en Angleterre. Il lui fut répondu qu'une crise était au moment de se déclarer, elle ne pouvait actuellement être admise près de lui. Interprétant ce refus de la manière la plus funeste la pauvre femme éclata en pleurs et en sanglots. Elle ignorait que la toute puissance divine allait lui rendre l'objet de ses regrets.

Pendant que l'on attendait les médecins, le père Recteur envoya le père Jeantier pour apporter le reliquaire ; il est enfoncé un fragment de la robe du Seigneur. Au moment où celui-ci entra, le reliquaire à la main, le jeune Clifford sentit une sorte de répulsion intérieure ; il lui semblait que la jambe malade se repliait comme pour échapper à son influence. Mais à l'instant

(1) Nos lecteurs savent que des madones sont placées devant un très-grand nombre de maisons à Rome. Ce pieux usage existe aussi en Belgique, notamment à Anvers.

(2) N'est-il pas remarquable que l'événement dont il s'agit dans cette lettre se soit accompli à l'église du Ghetto, ou quartier des Juifs, sur lesquels il paraîtrait annoncer des vus de miséricorde, déjà réalisées dans M. Ratisbonne ?

même où la relique fut mise en contact avec le siège de la douleur, il ressentit comme une commotion électrique qui parcourut instantanément tout son corps, et le malade s'écria : Je suis guéri. Tel qu'il se trouvait, en simple robe-de-chambre et nu-pieds ; il courut à la chapelle et y remercia Dieu avec une grande effusion de larmes. Le père Recteur et le père Rodolphe accoururent aussitôt, se prosternèrent à ses côtés, au pied de l'autel : les médecins eux-mêmes se joignirent à eux, fondant en larmes. Le docteur Lonhamps déclara qu'il ne lui fallait pas d'autre preuve de l'authenticité du miracle que l'aspect du jeune malade. M. Duéré manqua sortir de son caractère ordinaire de modération et de douceur lorsqu'un des assistants, agité de ce spectacle, lui eut demandé ce qu'il en pensait ; et le docteur Lager proclama à haute voix son bonheur d'être né dans une religion où Dieu se plaît à manifester par de pareils signes sa toute-puissance et sa bonté.

A dix heures, Clifford prit ses bottes et se chaussa pour la première fois depuis deux mois. Les pensionnaires, qui, à la même heure, rentrent des classes, furent conduits à la chapelle, où bientôt, à leur grande surprise, paraît leur camarade chéri. Qui pourrait redire l'émotion, les embrassements, les larmes qui firent le charme de ces solennels instans ? Le lendemain, une grand'messe d'actions de grâces fut célébrée à l'église de St-Michel, et tous les élèves du pensionnat y communièrent avec leur heureux condisciple. Depuis ce tems il fréquente les classes et participe à tous les jeux qui remplissent les heures de récréation.

### NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

Nous nous empressons de faire droit à la réclamation suivante qui nous concerne particulièrement et pour laquelle nous sommes peiné que l'on ait interpellé la *Minerve* qui ne faisait que reproduire notre article.

*M. l'Éditeur de la Minerve.*—C'est avec surprise que j'ai vu sur votre numéro du 27 juillet dernier, dans une note éditoriale que vous étiez informé que les trois cloches du village d'Industrie, avaient été données par l'honorable Barthélemy Joliette, seigneur du lieu, et fondateur de la superbe et magnifique église de ce village. Certainement, M. l'Éditeur, qu'après les sacrifices énormes et sans nombre que ce monsieur a déjà fait pour cette église il serait plus que suffisant de faire penser que ce dernier acte serait encore un effet de sa grande et louable générosité. Mais permettez-moi, s'il vous plaît, de relever cette petite erreur, en vous donnant les noms des véritables donateurs des susdites cloches. Ce sont monsieur B. Gaspard Delanaudière, donateur de la première, madame P. G. Lodel, de la seconde, et enfin de mademoiselle Almézime Delanaudière (sœur du premier), donatrice de la troisième.

Ainsi, monsieur l'Éditeur, en voulant bien insérer dans votre prochaine feuille ces petites informations vous rendez à qui de droit

ROME.

—La congrégation des rites a porté, le 12 juin, un décret pour supplicier le Souverain-Pontife de permettre l'introduction de la cause de 44 martyrs qui ont souffert la mort en Chine, au Tong-King et en Cochinchine, en 1798, en 1814 et les années suivantes ; et, le 22, Sa Sainteté a signé la commission qui permet l'introduction de cette cause. Ces 44 martyrs seront ajoutés aux 26 dont la cause fut introduite en 1840, en vertu d'un décret de la congrégation des rites, du 19 juin, et de la commission signée par le Pape quelques jours après.

Ceux des martyrs qui souffrirent en 1798 sont le P. Jean Dat, prêtre Tong-Kinois du vicariat oriental, et Emmanuel Trieu, prêtre cochinchinois martyrisés le premier le 28 octobre, et le second le 17 septembre. Mgr. Dufresne, évêque de Tabraca, vicaire apostolique de Sutchon, fut martyrisé le 14 septembre 1814 et plusieurs prêtres et chrétiens qui souffrirent les tourmens et la mort pour la foi en 1814, d'autres les années suivantes. Mais le plus grand nombre de ces 44 martyrs appartient à la dernière persécution du Tong-King et de la Cochinchine.

Bientôt, sans doute, la sollicitude de la congrégation des rites devra s'occuper de nouveaux martyrs. Il paraît, en effet, que la persécution, quelque temps interrompue au Tong-King, a recommencé plus violente que jamais. M. Masson, missionnaire apostolique, a écrit, le 22 juillet 1842, que Pierre Khanh, prêtre indigène, ayant refusé de fouler aux pieds la croix et d'apostasier, avait été décapité le 12 juillet, après avoir supporté avec une résignation rare les incommodités de la cage, des chaînes et des cepts auxquels il avait été soumis. L'édit de Thieu-Tri, qui a sanctionné la sentence de mort, est conçu en termes encore plus menaçans et plus injurieux pour les prêtres chrétiens que ceux de son prédécesseur Minh-Menh.

—Le 12 juin, a été publié à Rome le décret qui ordonne d'instruire la cause de la canonisation de M. Perboyre, prêtre de la mission de Saint-Lazare, martyrisé en Chine en l'année 1841.

ANGLETERRE.

—Des travaux apostoliques, de la congrégation du très saint Rédempteur fondée par saint Alphonse de Liguori, ont déjà produit d'heureux fruits dans les diverses parties du monde depuis quelques années. Plusieurs évêques de la Grande-Bretagne avaient fait des instances auprès des supérieurs pour avoir dans leurs diocèses respectifs des maisons de cette société naissante. Leur pieux désir s'est accompli dans le cours de ce mois : des missionnaires, appartenant à la congrégation de Belgique, sont arrivés le 11 juin à Londres. C'est la première fondation de ce genre en Angleterre : on avait annoncé à tort qu'une maison de rédemptoristes existait déjà dans ce pays.

—Trois prêtres, quatre sœurs et un frère de la congrégation de Notre-Dame de Sainte-Croix, du Mans, viennent de s'embarquer au Havre pour la mission de Notre-Dame-du-Des, dans le diocèse de Vincennes (Etats-Unis). Les trois ecclésiastiques sont MM. Cointet, Marivaux et Gonnesse.

—Le docteur Pusey, qui a donné son nom à une fraction, devenue si considérable, de l'Église anglicane est d'une famille fort ancienne, elle était établie dans le comté de Berk, lors de la conquête de Guillaume, et ses traditions remontent à une époque antérieure à celle-là.

Le savant professeur d'hébreu de l'Université d'Oxford est né en 1800. Il est le fils de l'honorable Philio Bouverie, qui ajouta à son nom celui de Pusey. Sa mère était la fille aînée de Robert, comte Harborough, et veuve du jurisconsulte sir T. Cave.

Le frère aîné du docteur Pusey est membre du parlement pour le comté de Berk. Il est peu de personnes en Angleterre capables de traiter avec plus de connaissances et de talent que lui toutes les questions agricoles.

C'est en 1818 que le docteur Pusey est entré à l'église du Christ (*Christ church*). Après avoir pris son premier grade *in litteris humanioribus*, en 1822, il fut élu *fellow* (membre) du collège d'Oriel. En 1828, il fut nommé professeur royal d'hébreu dans l'Université ; le canonicat qu'il occupe à l'église du Christ est attaché à cette première charge.

En 1824, le docteur Pusey remporta le *prix du chancelier*, pour la composition en prose latine.

Le docteur Pusey s'est marié en 1828 ; sa femme est morte en 1839, et lui a laissé une fille unique.

IRLANDE.

*O'Connell et l'Irlande.*— Sous ce titre, un journal de Belgique, qui s'appelle modestement les *Petits Affiches de Courtray*, publie des lettres où nous avons remarqué les passages suivans, qu'on lira avec plaisir :

« L'intérêt qui s'attache aujourd'hui à la personne d'O'Connell m'engage à vous communiquer quelques faits relatifs à cet homme extraordinaire, faits que j'ai recueillis pour la plupart de sa bouche, et qui se rapportent surtout à la situation actuelle de l'Irlande vis-à-vis de l'Angleterre.

« O'Connell est sans contredit un des plus grands hommes des temps modernes ; et quant à l'influence qu'il exerce par la parole sur sa nation, je ne crois pas que les temps anciens aient quelque chose à lui comparer. Ni Démosthène, ni Cicéron, ces foudres d'éloquence, qui soulevaient ou abaissaient à volonté les flots de la multitude, ne présentent rien de semblable. On peut les préférer quant au talent de l'orateur classique, mais pour ce qui regarde l'effet prodigieux d'une éloquence populaire, O'Connell est bien supérieur ; il ébranle et entraîne autant de milliers d'hommes que ceux-là commandaient à de centaines.

« Il ne faut pas s'en étonner ; c'est le christianisme qui a fait O'Connell et entre lui et les orateurs anciens il y a toute la distance qui sépare l'intérêt divin et l'intérêt humain. Ce n'est pas seulement la cause d'un étroit patriotisme que défend O'Connell, mais c'est la cause de tous les peuples représentés par le peuple irlandais, c'est la cause sacrée de l'humanité, c'est la cause de la religion : c'est la réaction du catholicisme contre le protestantisme.

« Aussi voyez comme l'agitateur embrasse l'horizon immense qui se découvre à ses yeux, comme il comprend le mouvement qui emporte aujourd'hui les peuples. Loin de lui toute idée de privilège en faveur des 78 de la population irlandaise, il ne demande pour les catholiques que la liberté, comme il la demande aussi pour les protestans.

« Depuis trois siècles, le protestantisme avait promis la liberté, mais ce n'était là qu'un mot dans sa bouche, et qui se traduisait par oppression pour ceux qui n'avaient pas abandonné la foi de leurs pères.

« Les catholiques, après avoir été victimes de cette oppression pendant trop longtemps, ont compris enfin qu'il était temps de revendiquer leurs droits. Le XIXe siècle paraît être l'époque de cette grande révolution sociale qui doit établir la liberté non pour telle ou telle opinion, mais pour toutes les opinions.

« La Belgique a donné le signal de la réaction, la Prusse rhénane a aussi fait entendre le cri de la vraie liberté : mais l'Irlande paraît devoir bientôt donner au monde le plus bel exemple qu'on ait jamais vu, celui d'un peuple qui s'affranchit de la tyrannie sans vouloir rompre avec l'autorité.

« O'Connell comprend parfaitement que la question de la liberté religieuse et politique est celle de tous les peuples, et que les effets de l'agitation ne se borneront pas à l'Irlande, pas même à l'Angleterre, mais qu'ils se feront sentir jusque sur le continent.

« L'exemple donné par l'Irlande exercera son influence au-delà de l'Angleterre. La France même, qui applaudit à tout ce qui peut humilier sa rivale, s'en ressentira favorablement. Il est vrai que le grand agitateur est assez généralement mal apprécié en France, et parce que plus d'une fois il s'est élevé contre des opinions manifestées par des Français, on le croit hostile à cette nation. Mais il n'en est rien ; il a les vues bien trop larges pour se déclayer contre la partie saine, c'est-à-dire la majorité de la nation française. Il repousse les républicains français, parce qu'ils ne sont pas plus avancés en fait de liberté que les Grecs et les Romains, et qu'ils ne résistent que la conquête et la destruction de la religion. Parmi les journaux français celui qu'il préfère à tous les autres, c'est *l'Univers*, parce que, me dit-il toujours à la même époque, c'est un journal qui se met franchement au-dessus des partis et qui cherche le triomphe de la religion par le développement normal des institutions modernes. Du reste, quand même O'Connell serait

l'ennemi déclaré des français. Il est certain qu'il rencontrera de la sympathie en France s'il parvient à triompher de l'Angleterre."

HOLLANDE.

—Un scandale a dernièrement affligé les catholiques de Hollande pour la dix-huitième fois depuis le 15 octobre 1724. Les jansénistes se sont donné un faux évêque de Harlem dans la personne de Henri-Jean Van Bunt, soi-disant curé à Amsterdam. Il a été sacré dans son auditoire par le prétendu archevêque d'Utrecht, Jean Van Santen, que le pape Léon XII a excommunié par une bulle datée du 13 janvier 1826.

Ainsi, les jansénistes qui comptent à peine, dans ce pays, 4,000 âmes, et en particulier dans le diocèse de Harlem tout au plus 1,500, se trouvent pourvus d'un troisième évêque, tandis que, par les manœuvres et l'intolérance des protestants, 500,000 catholiques, dans la mission hollandaise, en sont totalement privés, et que les évêques, vicaires apostoliques des provinces méridionales, n'ont que des titres *in partibus*.

Mais, à côté de ce fait affligeant, il s'en est, depuis, produit un autre qui a offert aux catholiques de vives consolations : nous voulons parler de la consécration solennelle, à Harlem même, de la magnifique église dédiée à saint Joseph. Cette cérémonie a eu lieu le 31 mai avec un appareil extraordinaire, et dont les catholiques hollandais n'avaient pas été témoins depuis plus de deux siècles.

SUISSE.

« On nous a rapporté, dit l'*Observateur de la Suisse Orientale*, des choses vraiment incroyables sur le communisme à Berne et sur les rapports de Weithling avec plusieurs radicaux dépositaires du pouvoir. Après avoir quitté Berne, il a fait quelque séjour à Zurich. La police ne l'a pas perdu de vue. Soi-disant tailleur, il ne travaillait point, mais allait et venait tout le jour sous divers noms, correspondait de tous côtés, et le soir présidait des assemblées d'ouvriers, tenues secrètes le plus souvent. Sur ces entrefaites circula une souscription pour son nouvel ouvrage. Sachant quels blasphèmes ce livre renfermait, on estima ne pas devoir le laisser paraître. On apprit jeudi que l'imprimeur Hess refusait d'en continuer l'impression, et que Weithling se disposait à passer le lendemain dans le canton d'Argovie.

« L'autorité dut donc prendre des mesures promptes, et Weithling fut arrêté le soir assez tard, comme il revenait de son assemblée. En même temps on dirigea une enquête contre l'imprimeur Hess, pour abus de la presse. Hess commença par nier qu'il possédât le manuscrit. On visita ses papiers, et le manuscrit se trouva, de même que les feuilles déjà imprimées.

La visite domiciliaire chez Weithling a fait découvrir une quantité de matériaux qui surpassent toute attente ; on est impatient de savoir quelles révélations en sortiront : sa tentative d'en soustraire, dans le dernier moment, une partie aux investigations, semble présager des découvertes de quelque importance. Le gouvernement a nommé une commission pour toute cette affaire ; nous ne doutons pas que l'enquête ne justifie l'énergie des mesures prises.

Dans un numéro subséquent le même journal ajoute : « Le ministère public a fait une saisie importante. Il a trouvé des pièces qui indiquent, non seulement une participation coupable de personnes haut placées dans la Suisse, mais encore l'asservissement d'organes prétendus indépendants dans la presse suisse..... Nous pouvons annoncer à nos lecteurs qu'il n'y aura dans cette affaire aucun procès de tendance, et que tout sera démontré clair comme le jour. »

Le conseil exécutif du Zurich a chargé une commission de cinq membres d'examiner attentivement les relations et les efforts des associations communistes dans ce pays, composées en très-grande partie d'ouvriers étrangers, et de présenter au conseil un rapport et un préavis.

On écrit aussi de Zurich à l'*Allgemeine* : « Dans le canton de Berne, nombre d'émissaires de la propagande communiste parcourent les campagnes et la secte a dans la ville un club qui compte des protecteurs en haut lieu. Si une fois la publicité vient jeter son jour là dessus, on sera bien étonné. »

FRIEDRICSTADT-SUR-L'EYDER.

On lit dans l'*Univers* :

Nous recevons du missionnaire apostolique de Friedricstadt-sur-l'Eyder une lettre qui contient de tristes détails sur la situation pénible des catholiques de cette ville. Le tableau de leur dénuement, exposé par celui qui est leur pasteur et leur père, est le plus touchant appel que nous puissions adresser à la charité de nos frères en faveur de cette pauvre et intéressante Eglise.

Voici ce que nous écrit le zélé missionnaire :

Friedricstadt-sur-l'Eyder (Danemark).

Profondément affligé à la vue de ma pauvre mission, je crois qu'il est de mon devoir de vous faire connaître notre misère et d'implorer votre pitié.

Après la fondation de cette ville, en 1624, il s'y est formé une commune de Français, de Belges, de Hollandais, d'Italiens et d'Allemands. Les Pères Jésuites transformèrent alors une vieille écurie en église pour le service religieux des fidèles. Cette église n'a qu'un revenu de 20 fr. de tous les paroissiens qu'elle réunit, aucun n'appartient à la classe riche, et presque tous sont pauvres.

Quant aux autres villes de mon district, je m'y rends une ou deux fois par an, pour donner les saints sacrements aux catholiques de toutes les nations qui s'y sont établis peu à peu. Dans trois de ces villes, ils ont fait arranger des chapelles ; mais ailleurs il n'est pas rare qu'on soit obligé de dire la messe dans des lieux profanes qui servent ensuite à des réunions d'une tout

autre nature. Ni à Friedricstadt, ni ailleurs, il n'y a d'écoles ni de fonds pour l'entretien du culte, et l'église la plus proche est à Hambourg, à 36 lieues d'ici. La jeunesse est forcée de fréquenter les écoles protestantes. Le missionnaire de Friedricstadt a un district de 60 lieues d'étendue ; il est seul ; s'il tombe malade, toute cette grande paroisse est abandonnée, et les mourants sans consolation. Il serait impossible de se faire une juste idée de tous les besoins qui nous accablent.

Quand je suis arrivé ici, il y avait trois ans que mon prédécesseur était mort et que le troupeau se trouvait sans pasteur. J'ai fait alors connaître cette triste situation au Père commun des fidèles ; ma voix a été entendue ; j'ai reçu quelques subsides ; le Souverain-Pontife a déclaré que la pauvre mission de Friedricstadt avait aussi le droit d'attendre quelque chose des secours qui arrivent à Lyon pour la Propagation de la Foi.

Encouragé par ces consolations, plein d'espoir dans les sentiments de piété et de charité qui animent nos frères, invoquant surtout la compassion de ceux qui pratiquent leur religion en paix dans des contrées orthodoxes, j'ai commencé au printemps de 1841 à bâtir une église. Au printemps de 1842 l'argent nous manqua avant d'avoir achevé la construction, et il nous a fallu laisser reposer l'ouvrage non encore terminé. Lorsqu'en automne nous reçûmes 600 écus, nous reprîmes les travaux et nous avons pu les pousser un peu plus loin ; mais actuellement le printemps de 1843 vient, et nous sommes dans la plus déplorable situation ; nous n'avons plus de ressources ; nos forces sont épuisées ; la maison du Seigneur est encore sans fenêtres, sans carreaux, sans autel, rien que des murailles. Et cependant nous sommes obligés de la bénir en automne prochain, car l'ancienne église est endommagée de telle manière que nous craignons à chaque moment qu'elle se écroule.

Il y a eu ici des sectes diverses, des luthériens, des calvinistes, des mennonites, des anabaptistes, elles sont pourvues de dotations ; elles sont en état d'entretenir leurs églises et leurs écoles. Elles ont même établi, dans les environs, des comités pour assister leurs frères dans les pays catholiques. Mais nous, catholiques romains, enfants de la grande Eglise universelle, nous sommes isolés, sans secours, sans appui, sans consolation.

O nos pieux et charitables frères ! venez à notre aide ! ne détournez pas les yeux de notre misère, quand vos aumônes nous sont si nécessaires ! que votre générosité nous fournisse tous les moyens d'échapper à tous les périls, de vaincre tous les obstacles et d'accomplir notre entreprise pour la gloire de Dieu.

« Fais l'aumône de tes biens, dit Tobie à son fils, ne détourne point ta face du pauvre, et le Seigneur ne se détournera pas de toi ; car ainsi tu mets en lieu sûr ton dépôt pour le jour de la nécessité. »

« O Marie ! conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous ! »

Cette lettre est signée du missionnaire apostolique A.-F. Heiremans, curé de Friedricstadt, et des marguilliers de cette paroisse.

## NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

*Arrivée du Gouverneur à Québec.*—Malgré le peu de temps qu'on eut pour faire des préparatifs, Québec paraissait jeudi plus qu'endimanché pour recevoir Son Excellence le gouverneur-général. Par les soins de la municipalité les rues par lesquelles devait passer Son Excellence depuis le quai des Indes jusqu'à l'hôtel de Payne avaient été nettoyées, sablées et bordées d'une double rangée d'arbres ; deux arcs de triomphe ornés de verdure avaient été élevés, l'un au pied de la rue la Montagne et l'autre à l'entrée de la Place d'Armes ; au-dessus de ce dernier l'on voyait les armes de Son Excellence ; la porte Prescott, par où elle devait passer, était aussi ornée de verdure et d'une couronne de harronnet ; et les rues étaient partout pavoisées.

Les trois régiments en garnison à Québec formaient une double haie depuis l'hôtel de Payne jusqu'au quai des Indes, où le maire et le conseil de ville, les magistrats en corps, le général sir James Hope avec un brillant étai-major, et une compagnie du 68<sup>e</sup> régiment, avec sa musique, formant garde d'honneur, attendaient Son Excellence, qui débarqua vers cinq heures et demie du vaisseau à vapeur le *Montréal*, au bruit d'une salve de 17 coups de canon, tirée par la citadelle et les bâtiments de guerre dans le port, et monta dans le carrosse du maire.

Les sociétés Saint-Patrice et Saint-André stationnaient aux abords du quai, la société Saint-George à l'entrée de l'hôtel Payne, et les compagnies de pompiers sur la Place d'Armes devant l'hôtel. La société Saint-Jean-Baptiste, avec sa musique, ses décorations, ses superbes bannières et de la milice, était rangée sur deux lignes dans la rue Saint-Pierre, et marcha devant les deux rangs de soldats qui présentaient les armes.

Son Excellence étant descendue à l'hôtel, les officiers et les bannières des différentes sociétés se groupèrent à l'entour, et le maire présenta au nom de la municipalité et des citoyens une adresse de bienvenue à laquelle Son Excellence répondit verbalement des paroles fort gracieuses. Le président de la société Saint-George, dont Son Excellence est le patron, présenta aussi une adresse au nom de cette société. Nous reproduirons l'une et l'autre. La société Saint-Jean-Baptiste, qui était rangée en cercle autour de la Place d'Armes, défila ensuite devant Son Excellence qui répondait à ses vifs par des saluts gracieux.

Une députation composée de sept membres de l'Institut des Artisans a

présenté une adresse de Son Excellence vendredi à une heure. Nous en donnerons le contenu dans notre prochain numéro. *Canadien.*

## ANGLETERRE.

—Il vient de se former à Londres une association pour l'abolition du duel : elle se compose de 326 membres, dont 34 sont de nobles lords ou leurs fils, 15 baronets, 16 membres de la chambre des communes, 30 amiraux et généraux, 23 colonels et lieutenans-colonels, 44 capitaines et 24 lieutenans de marine ; dans l'armée de terre, 17 majors et 29 capitaines : 24 membres appartiennent au barreau.

—Une scène assez extraordinaire a eu lieu le 4 juillet à l'audience de la cour des plaidoyers communs de Londres.

Au moment où les jurés se levaient pour prêter serment, le chef du jury a pris la parole et a déclaré au président que lui et plusieurs autres jurés ne voulaient plus siéger avec un de leurs collègues, parce qu'il leur avait proposé de décider, en jetant une pièce de monnaie en l'air, quelle était celle des deux parties qui devait gagner son procès.

Le président leur a répondu qu'une pareille décision les honorait, et il a remplacé le juré dont on venait de lui signaler l'étrange conduite.

—On a inventé en Angleterre une colle que l'on appelle glu marine. Quand on l'emploie pour assembler et souder deux morceaux de bois, ils ne peuvent plus se disjoindre, car si on essaie de faire rompre la pièce ainsi composée, c'est au dessus ou au dessous de la jonction que la rupture a lieu. On a fait application du procédé tout récemment, dans les chantiers de Molwich. Un mât de 125 pieds a été formé d'une infinité de fragments et préparé pour le vaisseau le *Trafalgar*. D'un autre côté, des expériences ont eu lieu au port de Cherbourg, ayant pour but l'application de la glu comme ciment dans les travaux sous-marins de la digue. Une commission spéciale, qui avait été nommée par le ministre de la marine, a rendu un très bon compte de ces épreuves.

—Tout récemment, un homme, traversant la route près de Colubrock (Angleterre), entendit les cris perçans d'un enfant dans la demeure d'une femme, qui avait encore avec elle deux autres enfans complètement aveugles. L'homme ayant demandé la cause de ces lamentations et n'ayant reçu aucune réponse satisfaisante, enleva un bandeau que l'enfant avait sur les yeux et les trouva encaissés dans deux petites coquilles perforées, sous chacune desquelles se trouvait un escarbot noir vivant, évidemment pour détruire la vue de ce malheureux enfant. La femme a été immédiatement arrêtée et livrée à la justice. Il y a tout lieu de craindre que cette misérable n'ait produit la cécité de ses deux autres enfans par l'emploi des mêmes moyens.

## FRANCE.

—On fait encore, rue de la Feuillade, l'essai d'un nouveau pavage. Dans ce système, les pavés sont en terre cuite. Chaque pavé, de forme hexagone et godronné tout autour, a 18 centimètres de hauteur sur 20 centimètres de diamètre. La surface en est plane et traversée par trois rainures parallèles et correspondantes pour l'écoulement des eaux. Un deuxième essai de cette même invention recevra en même temps son application dans la rue de la Feuillade. Les pavés, aussi en terre cuite, seront plus longs que larges, et, à une de leurs extrémités, ils seront taillés en biais, de façon à s'entrecaisser. Ces deux pavages viendront se lier aux trottoirs par un caniveau également en terre cuite pour l'écoulement des eaux.

## ALGERIE.

—L'importance qu'on accorde de plus en plus à cette colonie, rend intéressant tout ce qui peut donner une juste idée de son développement progressif ; aussi croyons-nous devoir publier la statistique suivante du commerce de l'Algérie.

La France, qui ne fournissait, en 1835, que les 35/100es des objets importés, en a livré les 76/100es, en 1839, et si en 1840 sa part s'est trouvée réduite à 63/100es, c'est que les farines et les légumes secs que l'Algérie, du reste, produit en abondance, avaient été en grande partie fournis par l'étranger. Le commerce de la métropole, autrefois si faible comparativement à celui de l'étranger, a continué à grandir sous la protection de l'ordonnance du 11 novembre 1835, le commerce de l'étranger, au contraire, a diminué proportionnellement, et prend, d'année en année, une part moins grande dans l'accroissement général des affaires. Cependant, la part de la France peut grandir encore sans que celle de l'étranger cesse d'avoir de l'importance. Aussi la métropole ne peut fournir, surtout par les portes du Midi, les grains et farines qu'elle produit rarement en quantités noblement supérieures à sa consommation, tandis que les envois de céréales se sont élevés jusqu'à dix-sept millions. Elle livre au contraire, presque exclusivement les objets que l'Algérie aura longtemps à lui demander, tels que la mercerie, les meubles, les ouvrages en fer et en cuivre, la parfumerie, la papeterie, la sellerie, les armes, les produits chimiques, les vitrifications et les vins. L'étranger, de son côté, importe spécialement les denrées que la colonie est nécessairement appelée à produire dans un délai peu éloigné ; les céréales, les huiles, les graisses, fromage, fruits et soies ; il entre aussi pour une part assez majeure dans le commerce des tissus.

En 1840, la France a expédié en Algérie des marchandises pour une valeur de plus de 32 millions, dont le quart était entrepôt et les trois autres quarts étaient le produit du sol et de l'industrie. Si les ports étrangers ont pris une part importante au mouvement commercial, c'est que par leur rapprochement des lieux de consommation ou par leurs ressources locales, ils étaient plus à portée de fournir des denrées d'un transport difficile, que la France ne produit que pour sa propre consommation. Les marchandises importées

par l'étranger en plus grande quantité dans nos ports d'Afrique sont, outre les grains et légumes secs, des bestiaux et des volailles, des huiles d'olives, des œufs, du beurre, des graisses, du miel, et des fruits frais, des viandes salées, du tabac, de la houille. Tous ces objets, la houille exceptée, sont du nombre de ceux que l'Algérie produit ou est appelée à produire un jour, et que la France n'a pas ou n'a que peu d'intérêt à lui expédier. Qui sait même si un jour on ne découvrira pas sous le sol africain de riches houillères ? Les importations principales de la métropole, sont, au contraire, celles qu'il importait spécialement de réserver à l'industrie nationale. Dans la seule année 1840, les cultures, les manufactures et les industries françaises ont fourni à l'Afrique pour plus de 23 millions de produits.

En 1841, le chiffre des exportations s'est élevé à 66 millions, non compris 7 millions d'objets divers expédiés des magasins du gouvernement au corps de l'armée.

Voici la récapitulation des importations, par puissance, des produits de consommation en 1841.—France (cru du pays), 26,488,438 fr. (Entrepôt) 8,052,510 fr.; Angleterre, 8,593,407 fr.; Toscane, 5,426,404 fr.; Autriche, 4,311,457 fr.; Deux-Siciles, 2,101,429 fr.; Espagne, 4,276,303 fr.; Suède et Norvège, 888,898 fr.; Danemark, 117,835 fr.; Sardaigne, 2,291,901 fr.; Etats-romains, 552,599 fr.; Russie, 723,124 fr.; Grèce, 532,359 fr.; Etats-Barbaresques, 1,244,499 fr.; Turquie, 34,500 fr.; Egypte, 985,205 fr.; Belgique, 316,229 fr.; Pays-Bas, 29,113 fr. Villes anseatiques, 365,329 fr.; Origines non justifiées, 164,732 fr.; Total, 64,894,291 fr.

## ESPAGNE.

L'extrait suivant de la *Gazette de France* est un excellent résumé de la *Question Espagnole*.

Ce qui se passe en Espagne est bien digne de l'attention des hommes politiques. On y voyait écrit de la main de la Providence la sanglante histoire de toutes les fautes, de toutes les erreurs, de tous les crimes. Les funestes conséquences des déviations de principes apparaissent dans leur triste réalité. Depuis trente ans, dans ce malheureux pays, la révolution appelle les révolutions, l'usurpation les usurpations. Le pouvoir constituant, passé des mains des cortès de Cadix dans celles d'un roi, de celles-ci dans les mains des usurpateurs et des dictateurs, a produit la séparation violente de la royauté et de la nation, dont l'accord seul pouvait remédier aux maux du pays. Les déchirements intérieurs, la guerre étrangère de 1823, la scission des colonies qui faisaient la richesse de l'Espagne, les proscriptions, les supplices, les émigrations en masse, les bastilles, les bombardements, les dévastations, les meurtres, la ruine et la misère planent sur toutes les provinces : tels sont les déplorables résultats de ce pouvoir constituant, que, depuis 1812, les parties se sont arraché tour à tour pour en faire un instrument d'oppression et d'arbitraire.

La révolution d'Espagne a en effet commencé, comme la nôtre, par une assemblée qui, sans le mandat de la nation, a voulu constituer le pays sur des bases nouvelles. En imitant notre constituante de 91 dans son usurpation des droits de la royauté et des droits de la nation, les cortès de Cadix préparaient une longue série de rédactions, car ils rompaient l'unité, et, dès lors, tout devait être livré au caprice des hommes, à l'arbitraire des passions.

Ferdinand brisa la constitution de 1812. Il en avait le droit, car ni lui ni la nation n'avaient concouru à cet acte ; mais on ne corrige pas une faute par une faute toute semblable. Comme par son concert formé sous une même influence, il interpréta en 1814, la souveraineté royale dans le même sens que Louis XVII et avec moins de liberté. Au lieu de chercher son appui dans les Cortès nationales, il constitua à son tour un triste et informe mélange de pouvoir ministériel et de monopole. Dès lors la carrière fut ouverte aux partis et à leur rédactions. Cadix se réveilla en 1820, et produisit cette lutte intestine qui ne finit en 1823 que par une intervention étrangère, fatale ressource qui ne décide rien et nuit plus à celui qui en obtient un succès éphémère qu'aux factions dispersées mais non vaincues.

Comme si la ruine de la monarchie espagnole n'était pas assez avancée, deux femmes ambitieuses conspirèrent, au chevet d'un mourant, la destruction de la loi salique sous laquelle l'Espagne avait existé florissante et heureuse et qu'il était devenue la loi fondamentale du pays. Un nouvel acte constituant, signé de la main débile d'un moribond, déchire le pacte de famille, relève les Pyrénées, multiplie les divisions, les rend encore plus profondes, et livre de nouveau Péninsule à toutes les fureurs des partis.

Don Carlos réclame ses droits, et la Providence, favorable aux vœux de tous les loyaux Espagnols, semble le prendre par la main pour le conduire jusqu'aux portes de sa capitale. Mais l'enivrement du succès fait oublier à ses partisans qu'à côté des droits de la royauté sont ceux d'une nation fière et généreuse. L'amnistie pour toutes les erreurs, la convocation des anciennes cortès, tels étaient les devoirs de la légitimité triomphante. Trompé par des conseils funestes, don Carlos croit que sa personification et ses armes suppléeront aux principes ; la main protectrice se retire, et le vainqueur est obligé de reculer de Madrid jusqu'à Bourges.

Il ne faut pas croire, cependant, que la Providence châtie les rois légitimes de leurs fautes, pour laisser les usurpateurs impunis. La double usurpation de Christine devait porter sa peine. Il n'y a pas de refuge dans l'ordre moral, dans les principes pour qui les a violés ; il ne reste que l'appel à la force. Elle a méconnu le principe de légitimité, le principe de liberté ; tout appui lui manque sur cette terre où elle fut reîné.

Voici maintenant Espartero déclaré régent par une assemblée de monopole, maître de l'armée, du trésor, s'appuyant sur des fortifications, disposant de tout un royaume, ayant l'Angleterre pour alliée et couronné d'un titre magnifique ! Mais la constitution qui porte sa puissance est une base fragile elle lui manque ; il en appelle à la force matérielle et elle lui manque aussi. Le principe de liberté réagit contre lui et s'évanouit. Le duc de la Victoire est vaincu, même sans combat. Il a recueilli le fruit de la trahison, et la trahison se tourne contre lui ; il est venu au nom du principe constituant, et ce principe le précipite de son piédestal. Ce qui l'a élevé devient la cause et le mobile de sa chute : il a foulé aux pieds la légitimité, la vérité, la justice, la nationalité espagnole, et il est accablé par tout ce qu'il a méprisé. Triste héritier des factions qui, avant lui, ont désolé l'Espagne ; toutes semblent sortir de leur poussière pour anéantir cette usurpation nouvelle.

Cependant, dans cet espace de trente années, que de sang généreux a été répandu ; et, depuis le général Elio jusqu'à nos jours, combien de braves enfants de l'Espagne ont péri par les mains de leurs concitoyens, sur les champs de bataille, dans les insurrections, dans les supplices, dans les présidences et les prisons ! On ne voit que partis qui, tour à tour, s'envoient à la mort et en exil ! Cette liste funèbre de victimes immolées et de malheureux proscriptions n'arrêtera-t-elle pas la fureur des factions ? N'y a-t-il pas assez de sang versé, pas assez d'infortunes à déplorer ? Qui rendra donc à la patrie désoignée la force et la puissance de dominer toutes ces ambitions, toutes ces violences, toutes ces injustices ?

Les usurpateurs, quels qu'ils soient, peuvent lire dans ces faits leur avenir et leur arrêt, comme Balthazar au festin de la propriété, ils apprendront que les jours de l'injustice sont comptés, et qu'ils sont bien légers dans la balance.

L'Espagne ne peut donc être sauvée que par le retour au droit monarchique et au droit national. Il faut que le roi reconnaisse les droits de la nation et que la nation reconnaisse les droits du roi. Il n'y a pas d'autre solution aux agitations de ce grand peuple.

Voici les idées de l'*Ami de la Religion* sur la même question :

*Comment cela finira-t-il en Espagne ?*... Telle est la question que tout le monde s'adresse. Eh bien ! que tout le monde le sache ! cela ne finira pas, ou du moins ne finira rien. Ce qui se passe en Espagne n'est point un dénouement ; c'est un accident révolutionnaire de plus ; voilà tout.

En apparence il s'agit de faire rendre à Marie-Christine la position qu'elle a perdue, et de faire épouser à quelqu'un l'innocente Isabelle II. L'innocente Isabelle n'épousera personne de cette affaire, et sa mère ne reprendra point la régence. Peut-être sortira-t-il de tout cela une constitution de plus qu'une nouvelle assemblée de cortès viendra fabriquer un de ces matins à Madrid, à Saragosse ou à Cadix. Mais une chose dont vous pouvez être sûrs, c'est que cette constitution sera ensuite enterrée avec toutes les autres, sans avoir décidé rien entre les divers partis qui travaillent à s'arracher l'Espagne. Espartero a son parti ; Marie-Christine a le sien ; la princesse dona Carlotta, sa sœur, en a un autre. Les hommes du progrès révolutionnaire ont le leur. Il en est un cinquième qui se contente de dire pour le moment : *Laissez faire, laissez passer*. C'est celui-là qui tient le remède dans sa main, et que l'Espagne appellera pour la guérir quand elle sera lasse d'être soignée par ses autres médecins, et qu'elle se sentira tout-à-fait défaillir d'épuisement.

Voici les prévisions de l'*Univers* sur l'Espagne :

*De l'alliance naturelle de l'Espagne.*—A l'heure qu'il est, nul ne doute du triomphe de l'insurrection en Espagne. Toute la difficulté consiste à prévoir ce qui sortira de l'insurrection.

Chacun en juge selon ses opinions ; un seul parti en France s'abstient de dire ce qu'il en pense : c'est le parti radical, battu à plat de cote, qui le dirait ! par l'insurrection elle-même, par les masses populaires mises en mouvement.

Nous avons déjà dit quel est le bénéfice de notre gouvernement dans ce conflit nouveau : il voit couronner de la manière la plus inattendue son système de temporisation. Est-ce le cas de louer son habileté ?—C'est du moins celui de nous féliciter du bonheur de la France.

Le mouvement des esprits en Espagne suit deux voies contraires : par l'une il se rapproche de nous ; par l'autre, il s'en éloigne. Mais il y a cette différence entre ces deux voies, que la première entraîne l'immense majorité, sans distinction de classes, de provinces, d'opinions ; tandis que l'autre est un étroit et odieux sentier, par lequel les séides d'Espartero et les vieux révolutionnaires de 1819 essaient en vain de se soustraire à la vengeance publique.

L'Angleterre a fort mal gouverné ses affaires en Espagne. Elle se retire honteusement, chargée des malédictions de tout un peuple, et il ne tient qu'à nous d'y remplir son rang, sans même solliciter des faveurs et une influence que la fortune nous prodigue.

Reste à savoir comment le gouvernement français profitera, pour nos intérêts, des circonstances où va se trouver l'Espagne.

Nul doute qu'une alliance étroite, cimentée par un mariage, ne fut également avantageuse et à la France et à l'Espagne. Celle-ci nous redoute, et en cela elle a tort : elle met sur notre compte la perfidie d'un Corse, l'ambition demeurée d'un conquérant ; mais ce Corse, ce conquérant, ne représentait nullement la France dans les sanglants démêlés qu'il a eus avec la Péninsule. La suite de ses défaites a été un châtement formidable, dont la France elle-même sait respecter l'équité.

Notre véritable intérêt est de relever hautement la puissance de l'Espagne à la condition que l'Espagne reste libre de la prépondérance de l'Angleterre. Ce pays occupe les voies de l'Orient pour toute l'Europe occidentale et septentrionale, celles de l'Occident pour toutes les nations méditerranéennes : si l'Angleterre parvenait à en faire son entrepôt, la France tomberait inévitablement au rang de puissance du second ordre.

L'Espagne, qui est la clé des deux mers, a tenu le sceptre de la puissance maritime. Ce sceptre, après avoir passé dans nos mains, est allé à celles de l'Angleterre. Il est certain qu'après la France, et mieux que la France, l'Espagne seule est en position de le lui disputer.

Sans insister sur ces avantages politiques, rappelons combien d'intérêts d'un autre ordre attendent protection et force de l'étroite union de la France et de l'Espagne. En première ligne, ceux de la religion catholique, si peu pourvue de défenseurs. Que deviendra l'influence du catholicisme, l'influence de Rome, centre de la foi dans le monde ! L'Espagne, si éminemment catholique, voudrait-elle sacrifier à sa rancune contre Napoléon les destinées de la république chrétienne, qui reposent sur une coalition de toutes les contrées fidèles ?

Le protestantisme, et surtout le calvinisme, n'en sont pas à leur dernier effort contre la liberté de l'Eglise catholique ; et nos frères, persécutés en mille lieux, en Europe comme par de là les mers, n'ont pas trop de tous nos secours réunis.

#### NOUVELLE-GRENADE.

—On écrit de Panama à la date du 10 mai :

« La compagnie franco-grenadine, qui a obtenu du gouvernement de la Nouvelle Grenade la concession du percement de l'isthme de Panama, vient d'adresser la demande au congrès, qui est actuellement réuni, de déclarer la neutralité de l'isthme dans tous les troubles ou mouvements politiques qui pourraient avoir lieu, neutralité qui serait placée sous la garantie et la protection des gouvernements français et anglais. Il y a tout lieu de croire que les chambres grenadines adopteront cette position, et immédiatement après les travaux du percement de l'isthme commencent et se seront poussés avec vigueur.

« La convention qui s'est réunie à Ruito vient de réformer la constitution équatorienne en décrétant que les membres du sénat étaient nommés à vie, et en prorogeant de quatre ans le terme fixé pour la présidence. Le général Flores, en conséquence, été réélu pour huit ans président de l'Equateur ; mais sa nomination ne s'est pas effectuée sans une opposition nombreuse, qui avait à sa tête le gouverneur de Guayaquil, M. Roccaforte, qui a protesté avec beaucoup d'énergie contre cette espèce de dictature à vie.

—La population de la ville de Rome était au commencement de 1842, de 167,221 individus, dont 5,559 ecclésiastiques et religieux. On ne compte à Rome que 53,314 personnes mariées.

#### LE REVE DE MON GRAND-PERE.

Le songe est le plus grand phénomène de notre nature ; les explications que les psychologues et les physiologistes ont voulu donner de ce mystère sont inutilitaires, contradictoires, inadmissibles, et le mot de Pascal : « Un songe constant serait égal à la réalité », est bien propre à donner à réfléchir aux esprits sérieux.

Nous n'admettons point, avec quelques bonnes vieilles femmes, qu'une araignée vue pendant le sommeil est un présage de gain, tandis que l'aspect d'une troupe de rats signifie misère et pauvreté ; mais nous n'osons rejeter d'une manière absolue des exemples bien avérés et frappants d'hallucinations prophétiques durant le rêve. En voici un que nous empruntons à un écrit récent d'un docteur en médecine :

Une mère était inquiète sur la santé de son enfant en nourrice ; elle rêve qu'il avait été enterré vivant. Cette horrible idée la réveille : le fait était trop affreux pour qu'elle n'en vérifiât pas l'exactitude ; elle se lève, elle s'habille avec précipitation ; elle se met en route ; il lui fallait se rendre dans un département voisin ; elle arrive au moment où la terre venait de recouvrir les restes de son fils. Cette mère désolée insiste pour qu'on ouvre la fosse, elle l'exige ; elle fait retirer le cercueil, elle en brise les planches, elle emporte l'enfant dans ses bras. Il respirait encore. Les soins maternels le rendirent promptement à l'existence.

La vérité de cette anecdote nous a été garantie ; l'on nous a montré l'enfant si miraculeusement sauvé ; c'est aujourd'hui un homme d'un âge mûr et dans une position brillante ; nous pourrions le nommer.

Qu'il me soit permis de raconter ici une histoire non moins surprenante dont les preuves subsistent, dont une province entière garde le souvenir ; c'est mon aïeul, le plus véridique, le plus austère des hommes, qui joue, bien involontairement, dans ce drame lugubre, un rôle providentiel. Je vais le redire tel qu'il me le raconta pour la première, pour la dernière fois peu de jours avant sa mort. Bien des années ont passé depuis ; mais ce récit laisse dans ma mémoire des traces assez profondes pour que je sois sûr de le reproduire, en employant les expressions même du narrateur. Je lui laisse la parole, le récit y gagnera.

J'étais jeune alors : je venais d'entrer comme associé dans une maison de commerce de Lyon. Chargé de voyager pour les affaires de la société, je courus longtemps et sans relâche, de Perpignan à Valenciennes, de Brest à Louis-le-Saulnier, sollicitant des commissions, faisant des offres de service. Un soir, au mois de juin 1761, j'arrivai dans une ville du Languedoc, où je

n'avais jusqu'alors mis les pieds. Je descendis à une modeste hôtellerie située à l'entrée du faubourg ; j'étais fatigué ; je me fis servir à dîner ; je me couchai de bonne heure, résolu à commencer le lendemain matin, et sans perdre de temps, les visites que je devais faire à divers commerçans.

A peine étais-je au lit, qu'un profond sommeil s'empara de moi ; alors je fis un rêve qui me frappa d'une manière bien vive.

Il me sembla qu'arrivé dans cette même ville en plein jour, j'étais descendu au même hôtel où je me trouvais ; je n'y restais pas longtems, et j'allais me promener de par la cité en étranger désœuvré qui regarde s'il y a quelque chose digne d'être vu ; je descendis la grande rue, j'en pris ensuite une autre qui se croisait avec elle à angle droit et qui paraissait conduire dans la campagne. Je la suivis durant quelques minutes et je vis une église qui s'élevait sur une petite place : elle faisait front à l'un des côtés de la rue que je remontais. Je m'arrêtai un instant pour en regarder le portail gothique, et en me remettant en marche je me trouvais déboucher sur une grande route. Je vais toujours de l'avant ; j'arrivais à un sentier qui s'embranchait sur cette route. Prohéis à une impulsion irrésistible dont je ne sais me rendre compte ; je suis ce sentier tortueux, malaisé, peu fréquenté. Au bout d'un quart-d'heure, je vois une misérable chaumière d'un aspect délabré ; un jardin rempli d'herbes parasites l'entourait ; j'entre sans peine dans le jardin, car la haie qui l'entourait jadis offrait en maint endroits des brèches où quatre charrettes auraient passé de front ; je m'approche d'un vieux puits qui se trouvait solitaire et lugubre, dans un coin écarté ; je me penche, je regarde, j'y vois distinctement, à ne pouvoir m'y méprendre, j'y vois un cadavre percé de coups de poignard, je puis compter les larges et profondes blessures d'où jaillit le sang.

Je veux crier, ma langue est collée à mon palais, je me réveille, les cheveux hérissés, tremblant, haïgué d'une sueur froide.

Je me trouve dans un assez bon lit ; en face de moi, ma malle posée sur une console ; de l'autre côté une glace où il ne fallait pas se regarder, tant elle défigurait les traits qui se peignaient dans son cristal infidèle des oiseaux habillaient gaiement sur ma croisée ; une voix fraîche et pure, une voix de dix-huit ans chantait, en se mettant à l'ouvrage, une jolie *chanson*, bien connue dans le pays :

Sies bela et plairas toujours,  
Mais séviés bé pus poulida...

Les rayons du soleil traversaient les rideaux de ma fenêtre ; il faisait grand jour et le tems était superbe.

Ce vilain rêve avait chassé loin de moi toute velléité de sommeil ; je me levai, je m'habillai ; il n'était que cinq heures. Je voulus faire un peu de d'exercice pour renouveler mes idées, pour requérir un peu d'appétit avant de me mettre à déjeuner, avant d'aller ensuite faire l'article.

Je sortis, je me trouvai dans la rue, je la descendis machinalement. Plus j'avancais, plus il me semblait avoir un souvenir confus de tous les objets qui s'offraient à mes regards. C'est bizarre, pensais-je, je ne suis jamais venu ici, et je jurerais que j'ai déjà vu cette maison, et celle-là, et cette autre à gauche.

En avançant toujours, je me trouve à l'angle d'une rue qui se croise avec celle que j'ai descendue. Pour la première fois, l'idée de mon rêve se présente à mon esprit ; je reste confondu, à chaque pas que je fais, je découvre de nouveaux points de similitude. Est-ce que je rêve encore, me dis-je à moi-même, non sans éprouver un léger tremblement ? La ressemblance doit-elle être accomplie jusqu'au bout ? Je retrouve bientôt l'église, je revis ces détails d'architecture qui m'avaient frappé ; j'arrive à la grande route, j'y suis, je vais, toujours ; voici ce même sentier qui s'est présenté à mon imagination il y a deux heures ; je ne puis m'y tromper ; mes pieds le foulent ; chaque arbre, chaque point de vue m'est déjà familier.

Je n'étais nullement superstitieux ; tout occupé des détails parfaitement positifs des transactions commerciales, je ne m'étais jamais occupé de ces hallucinations, de ces pressentimens que la science nie ou se refuse à expliquer ; mais, je dois l'avouer, je me crus sous le poids d'une sorte d'enchantement.

Je marchai à grands pas, je ne doutai plus que je ne fusse au moment de revoir la chaumière ; encore une demi-minute et elle fut sous mes yeux ; impossible de s'y méprendre ; je revoyais ces lieux où jamais je n'étais venu.

Cette mesure me parut effroyable ; son aspect sombre et solitaire me glaça ; il me fut cependant impossible de ne pas chercher à m'assurer jusqu'au bout de la réalisation de mon songe. J'entrai dans le jardin ; je connaissais la route ; j'allai droit à l'endroit où j'avais vu le puits ; ici, à ce moment décisif, la piste que je suivais s'interrompt ; il n'y avait pas de puits ; je regardais de tous côtés, je parcourais le jardin, je fis le tour de la chaumière qui me parut habitée, quoiqu'aucun être vivant ne se montrât au dehors ; nul vestige de puits.

Je n'osai pas frapper à la porte de la mesure. Je m'éloignai précipitamment ; je revins à l'hôtel dans un état d'agitation difficile à décrire ; je ne pouvais me résoudre à ne tenir nul compte de circonstances aussi extraordinaires, et je me promis que j'aurais la clé de l'effrayant mystère que j'entrevois.

J'allai causer avec le propriétaire de l'hôtel ; après lui avoir fait diverses questions insignifiantes auxquelles il répondit fort en détail, je vins droit au but, et je lui demandai à qui appartenait la chaumière que l'on rencontrait en suivant certain sentier que je lui dépeignis.

Il est surprenant, me répondit mon hôte, que Monsieur ait fait attention à une bâtisse aussi délabrée, aussi misérable ; cette mesure a pour habitant un vieillard et sa femme ; ce sont des gens du caractère le plus insouciant ; ils ne sortent jamais de chez eux, ils ne veulent voir personne ; personne ne va les voir ; du reste, ils vivent fort paisiblement, l'on n'a nul reproche à leur faire ; ils n'ont donné lieu à aucune plainte. On a fini par les oublier, et depuis des années, Monsieur est peut-être le seul qui ait porté ses pas dans cet endroit à peu près désert.

Ces détails irritèrent ma curiosité, bien loin de la satisfaire. On me servit à déjeuner ; je ne pus y toucher ; je sentis que si je me présentais chez des négocians, préoccupé comme je l'étais, l'on me prendrait pour un fou, et l'on n'aurait pas absolument tort ; je me promenai de long en large dans ma chambre ; j'essayai de regarder par la croisée, je suivis des yeux quelques rares passans ; je m'absorbai dans la contemplation de deux chiens qui s'étaient pris bruyamment de querelle.

J'irai, m'écriai-je enfin, en saisissant mon chapeau ; il en arrivera ce que pourra.

Je me rendis tout droit chez un magistrat ; je lui exposai le but de ma visite ; je fus clair et laconique ; je fis passer en son esprit la conviction qui m'animait.

C'est étrange, me dit-il après m'avoir écouté ; je ne crois pas qu'il me soit permis de négliger ce qui est peut-être un avertissement du ciel. J'ai en ce moment des occupations qui ne me permettent pas de m'absenter, mais je vais mettre à vos ordres deux cavaliers de la maréchaussée ; transportez-vous de rechef avec eux auprès de cette demeure réprochée ; voyez qui l'habite, cherchez ; peut-être découvrirez-vous quelque chose.

Un instant après, je me remis en route, accompagné des deux cavaliers.

Nous arrivâmes à la chaumière, nous frappâmes ; l'on nous fit attendre assez longtems ; un vieillard vint enfin nous ouvrir ; il nous reçut d'un air très-peu engageant, mais sans marquer de surprise ; nous lui dîmes que nous voulions nous livrer à quelques perquisitions chez lui.—Faites ce qu'il vous plaira ; vous êtes les maîtres.

—Avez-vous un puits ici ? lui demandai-je.

—Il n'y en a point : nous sommes forcés d'aller chercher de l'eau à une fontaine qui est à une distance considérable.

Nous fouillâmes la maison ; le vieillard nous regardait faire d'un œil impassible ; nous ne trouvâmes rien de suspect ; j'apportai, je le confesse, dans cette recherche une fiévreuse et inquiète curiosité ; je ne pouvais renoncer à l'idée que je touchais du doigt à quelque découverte importante.

Il nous fallut cependant quitter la mesure, lorsque nous fûmes bien certains qu'elle ne renfermait aucun objet qui légitimât mes soupçons. Avant de partir, j'inspectai de nouveau le jardin.

Tout autour s'étaient groupés un nombre assez considérable d'oiseifs, qu'avaient attirés l'aspect d'un étranger traversant la ville, accompagné de la force armée ; les rumeurs les plus étranges circulaient dans cette foule ; les enfans, les commères y étaient en majorité.

L'on sut que nous cherchions un puits ; nul n'était en mesure de nous enseigner à cet égard ; nous allions nous retirer, lorsqu'une vieille femme s'avança lentement, appuyée sur sa béquille ; elle avait aperçu de loin le rassemblement, elle avait cédé à la curiosité de savoir d'où provenait un tel concours dans un endroit toujours abandonné.

—Un puits ! s'écria-t-elle quand elle entendit dire à quoi tendaient nos investigations ; et que voulez-vous faire d'un puits ? Il y a trente ans au moins qu'il n'y en a plus ici. Je me rappelle cependant, comme si c'était d'hier, de celui qu'il y avait jadis ; que de fois me suis-je amusée, lorsque j'étais petite, à jeter dedans des pierres, à les entendre rebondir contre les parois et tomber enfin dans l'eau.

—Et sauriez-vous me dire où était ce puits ? m'écriai-je à mon tour, hors de moi, la figure en feu.

—Où il était, mon bon Monsieur ; ma foi, au tant que je puis bien m'en souvenir, vous êtes précisément à la place où il se trouvait autrefois.

—Je m'y attendais, pensai-je, en me reculant comme si j'eusse marché sur une vipère.

On se mit à l'ouvrage avec ardeur, on débâta le sol ; à un demi-mètre de profondeur, l'on rencontra une couche de briques, elle fut brisée ; elle laissa apercevoir des planches que l'on enleva sans peine et l'ouverture du puits revint le jour.

—Je savais bien que c'était ici qu'il était, dit la vieille femme ; quelle singulière idée eut cet imbécile de vieillard de le faire ainsi murer ; il s'est vu ensuite forcé d'aller chercher de l'eau bien au loin, tandis qu'il en avait sous sa main.

Une sonde munie de crochets fut descendue dans le gouffre ; la foule se pressait autour de nous, respirant à peine, penchant avidement la tête vers ce trou noir et fertile, dont une obscurité impénétrable à l'œil couvrait les secrets.

A diverses reprises, la sonde fut ramenée, sans avoir rien fait découvrir.

Enfin, en fouillant dans le gravier, en déchirant la boue, les crochets de fer saisirent une vieille malle, sur laquelle on avait précipité d'en haut plusieurs grosses pierres. Il fallut beaucoup de tems et de précautions avant que l'on ne parvint à bien harponner cet objet. A force d'adresse, et au bout d'une grosse demi-heure, nous parvînmes à ramener jusqu'à nous notre capture. Le fruit de notre pêche était dans un triste état : les parois, le couvercle de la malle étaient rongés de pourriture ; il ne fut pas besoin d'un serrurier pour l'ouvrir, et nous trouvâmes dedans ce que d'avance j'étais certain d'y

rencontrer, ce qui glaça d'horreur tous les assistants moins convaincus que moi, un squelette.

Les cavaliers qui m'avaient accompagné s'élançèrent aussitôt dans la chaumière, et ils s'assurèrent de la personne du vieillard. Quant à sa femme, on ne sut pas d'abord ce qu'elle était devenue; mais en cherchant bien, on la trouva cachée derrière une pile de fagots.

Sur ces entrefaites, la moitié de la ville s'était portée autour de nous, et maintenant que le fait était découvert, chacun racontait maint crimes imputés aux deux solitaires. Les gens qui se mêlent de prédire après coup sont toujours nombreux.

Les deux prévenus furent mis au secret et interrogés séparément.

L'homme nia tout, et se refusa à tout éclaircissement.

La femme se troubla lorsqu'on la menaça de lui faire subir la question ordinaire et extraordinaire (n'oubliez pas que ceci se passa sous Louis XV): elle avoua que, de concert avec son mari, elle avait une fois, il y a bien longtemps, donné la mort à un colporteur qu'ils avaient rencontré de nuit sur la grand'route, avec lequel ils avaient cheminé de compagnie, qui avait eu l'imprudence de leur avouer qu'il portait sur lui une somme assez forte.

Ils avaient engagé cet infortuné à venir passer la nuit chez eux: ils avaient profité de son sommeil pour l'étrangler: son corps avait été cloué dans une malle, la malle jetée dans le puits, et le puits bouché.

Le colporteur était d'un pays éloigné; sa disparition n'avait donné lieu à aucune enquête; il n'existait aucun témoin du crime; les traces du délit paraissaient pour toujours soustraites aux regards.

Les coupables se croyaient donc à bon droit sûrs de l'impunité mais l'on ne peut faire taire la voix des remords; ils fuyaient l'aspect de leurs semblables; ils croyaient voir partout de muets accusateurs; ils tremblaient au moindre bruit, et le silence les glaçait d'effroi. Ils avaient sans cesse le projet de fuir le théâtre de leur forfait, de se retirer bien au loin, et toujours une fascination indéfinissable les avait retenus auprès des restes de leur victime.

Attéré par la déposition de sa femme, hors d'état de résister aux preuves qui l'écrasaient, le meurtrier avoua tout.

Six semaines après, les deux coupables périsaient sur l'échafaud, en vertu d'une sentence du parlement de Toulouse. Ils moururent fort repentans. L'opinion publique trouva fort juste l'arrêt qui les frappa; la confection de livres contre la peine de mort n'était pas alors une branche d'industrie assez lucrative; les avocats n'étaient pas aussi habiles qu'ils le sont devenus depuis dans l'art de démontrer la vertu des assassins, la candeur des escrocs, la probité des voleurs et la bonne foi des faussaires.

Le puits fut comblé, la chaumière détruite; mais il fallut qu'un demi-siècle passât sur cette histoire et la fit oublier avant que ce terrain ne cessât d'être en friche: aujourd'hui c'est un fort beau champ de blé.

Tel fut le récit de mon grand-père; il n'eut jamais le courage de revenir dans la ville où il s'était inopinément trouvé acteur dans cette tragédie. Je racontai cette histoire, l'hiver dernier, dans une réunion où se trouvaient, il m'en souvient, deux membres de l'Institut; elle provoqua une longue et vive discussion sur la crédibilité à accorder aux songes.

L'on mit à contribution l'histoire ancienne et moderne pour y trouver des argumens pour et des raisons contre.

Vous devez vous souvenir de ce que dit Plutarque d'un certain Lysimaque, petit-fils d'Aristide; il embrassa la profession d'interprète de rêves et, à ce métier, il gagna beaucoup d'argent.—Vous avez lu dans Cicéron qu'un songe de Cécilia, fille de Balcaricus, parut assez important pour faire l'objet d'un décret du sénat.—Un des plus infatigables commentateurs du XVI<sup>e</sup> siècle, Cœlius Rhodizinus, travaillait à éclaircir le texte de Plin<sup>e</sup>, qu'il a singulièrement obscurci; la signification du mot *ectrapalis* l'arrêta net; il pensa en vain huit jours entiers, il finit par s'endormir, ce fut alors que la solution du problème traversa son cerveau. Ce fut durant son sommeil qu'Henricus ab Hæcres, écrivain batave, célèbre de son temps, très-ignoré aujourd'hui, composa tous ses ouvrages; une foi éveillé, il n'avait qu'à transcrire de mémoire.—Deux ouvrages peu connus, imprimés en 1690 et en 1706, sont relatifs à des rêves de Louis XIV.—Voici un fait bien connu en Ecosse: un propriétaire, logé à quelques milles d'Edimbourg, était venu à la ville; au milieu de la nuit, dormant sur un lit d'auberge, il vint à rêver qu'un incendie détruisait sa maison, qu'un de ses enfans est au milieu des flammes. Telle est l'impression que fit sur lui cette image qu'il se lève aussitôt, selle, bride son cheval, retourne au galop chez lui. Il trouve son domicile en feu, il arrive à temps pour sauver sa petite fille, âgée de dix mois, oubliée dans une chambre que l'élément destructeur n'avait pas encore envahi, mais il s'en fallait de peu.

Le jésuite Malvenda, l'auteur d'un des meilleurs commentaires qu'il y ait sur la Bible, vit une nuit, en dormant, un homme qui lui annonça qu'il mourrait bientôt et qui appuya en même temps sa main contre sa poitrine; peu de temps après, on ensevelissait Malvenda; il avait succombé à une inflammation pulmonaire; c'est, entre autres écrivains, le sceptique Bayle qui rapporte ce fait trop avéré pour que l'auteur du *Dictionnaire*, l'apôtre du phryronisme, le révoque en doute.—Direz-vous que tant de traits authentiques, populaires, traditionnels, ne peuvent être admis sans discussion? Eh bien! nous vous citerons les rêves du plus illustre des chimistes modernes, du savant le plus froidement investigateur. Sir Humphry Davy, dans une circonstance étrange, arrivée à lui-même. Il était en Angleterre, lorsqu'il rêva une nuit qu'il se trouvait malade en Italie; il habitait une chambre dont l'ameublement exotique le frappa, il était soigné par une jeune fille dont les traits, suaves et purs, se gravèrent dans sa mémoire. Quelques années s'écoulaient, Davy voyage

en Italie, il y tombe malade; il se revoit dans cette même chambre qu'il avait rêvée: la jeune personne qui lui avait apparu lui est rendue trait pour trait. Comment expliquer par les seules causes physiques ce fait irrécusable de certitude, lorsque l'on connaît la droiture et l'éminente intelligence de sir Davy.

G. B.

## RENTREÉ DE COLLÈGES.

SÉMINAIRE DE ST. HYACINTHE.

Les cours classiques au Séminaire de St. Hyacinthe doivent s'ouvrir le 8 septembre au matin; de sorte que les élèves ont à s'y rendre dès la veille au soir.

J. LAROQUE, P<sup>RE</sup>. DIRECT.

COLLÈGE DE CHAMBLY.

Les cours classiques du Collège de Chambly doivent s'ouvrir le 7 septembre au matin; en sorte que les élèves ont à s'y rendre le 6.

CHOLET, P. D.

Les journaux de Montréal sont priés de reproduire ces deux notices.

## PROSPÉC T U S .

A tous les M. M. les curés du diocèse de Québec.

LE Soussigné se propose de publier un petit pamphlet, ayant pour titre: **REGLEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE**; il contiendra un grand nombre de traits intéressants, relatifs à la Tempérance, dont la plupart sont des faits arrivés sous nos yeux.

Ce pamphlet sera rédigé par un des membres du clergé; il contiendra de 100 à 120 pages, format in-dix-huit, et se vendra au prix modique de quinze sous.

Le Soussigné ose espérer que M. M. les curés de campagne engageront leurs paroissiens à y souscrire. Et s'ils daignent se charger de l'agence pour cet ouvrage, ils sont respectueusement priés de faire parvenir, avant le 15 septembre prochain, la demande du nombre d'exemplaires qu'il leur faudra: car l'impression sera commencée à cette époque, et il ne sera plus possible au Soussigné de recevoir de nouvelles demandes. Aussitôt que l'impression sera terminée, il en sera donné avis, par la voie des journaux. Toutes lettres doivent être franches de port, et seront adressées au Soussigné, bureau du Canadien, Basse-ville de Québec.

STANISLAS DRAPEAU.

Voici les noms de quelques membres du clergé, qui ont bien voulu m'honorer de leurs souscriptions;—

M. le CURE de QUÉBEC.  
M. le CURE de St. ROCH.  
M. J. AUCLAIR, P<sup>RE</sup>.  
M. H. ROUTIER, P<sup>RE</sup>.  
M. J. B. OLSCAMPS, P<sup>RE</sup>.

## AVIS A MM. DU CLERGE.

A VENDRE par la Soussignée, 15 pièces de LAWN DE TOILE pour Surplis et Aubes, très-fin et bien transparent. Cette marchandise est nouvelle en ce pays.

Montréal, 15 août 1843.—4f S. S. BOUDREAU.

N<sup>o</sup>. 134, Rue Notre-Dame.

## A VENDRE A CE BUREAU

**PETIT ABREGE DE GEOGRAPHIE. D'HISTOIRE DU CANADA** suivi de quelques NOTIONS GRAMMATICALES pour faciliter aux enfans l'étude de la langue anglaise à l'usage des Ecoles du diocèse. 1<sup>ère</sup> édition. Prix, 15 sols.

EN VENTE A CE BUREAU,

LE

PETIT MANUEL

DE

**M<sup>AR</sup>CELLINOUS**

du Très-Saint et Immaculé

CŒUR DE MARIE,

Etablie dans l'église cathédrale de Montréal, le 7 février 1841.

QUATRIÈME ÉDITION EN CANADA,

AVEC L'APPROBATION DE MGR. DE MONTRÉAL.

## CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez M. M. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.  
Chaque insertion subséquente, 7½ d.  
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 4d.  
Chaque insertion subséquente, 10d.  
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.  
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, P<sup>RE</sup>. DE L'ÉVÊCHÉ  
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.